

Mise à jour n°3240

-

AxiSanté 5

AxiAM® 1.40

-

Détail des nouveautés et corrections

AxiSanté⁵

Navigateur :

- Réorganisation des boutons, le bouton « Nouveau patient » apparaît en premier.

ADMp :

- L'identification utilisateur est maintenant automatique sur le site ADMp, si les codes d'identification sont renseignés dans « Préférences ».

Volet Administratif :

- Lors de la création d'un dossier patient depuis les liens collatéraux la partie Assurance Maladie est maintenant renseignée.

Fichier des correspondants :

- Le code postal et la localité ne sont plus supprimés automatiquement lors d'une modification d'un médecin correspondant.

Courrier :

- Possibilité d'ajouter des médecins correspondants depuis la liste « A ».
- La suppression d'un médecin correspondant dans un courrier ne supprime plus les autres médecins correspondants.

Gestion des recettes :

- Le format des montants est maintenant identique pour toutes les colonnes.
- Si des actes sont paramétrés dans les préférences, lors de la saisie d'un acte dans une recette, le curseur ne se positionne plus en début de champ. La saisie manuelle peut continuer.
- Un contrôle est présent sur la saisie de tiers payeur afin de ne pas créer des doublons.
- Possibilité de transférer un grand nombre de recettes en format texte (CSV).

Mémo :

- Il n'y a plus de message d'erreur si la date d'échéance n'est pas renseignée.

Formulaire / Questionnaire :

- La dernière question d'un formulaire est maintenant imprimée.
- Création d'une question : la taille du champ « Expression » pour une question « Calculé » est augmentée afin de saisir une plus grande formule.
- Le point n'est plus autorisé dans la saisie d'une question.

Document type :

- Possibilité d'ajouter à nouveau un formulaire dans un courrier type.

Gynécologie :

- Possibilité d'utiliser la variable « date d'accouchement sécurité sociale » pour les courriers et formulaires.

Impression :

- La désactivation de l'impression des correspondants fonctionne.
- Possibilité de ne pas imprimer le volet administratif.

AxiAM® 1.40

Evolutions réglementaires :

- Intégration la base des organismes obligatoires version 3.24
- Intégration des fournitures SESAM Vitale version 24
- Intégration de la fiche règlementaire 65v2 : l'acte VDC est soumis à la modération du ticket modérateur (MTM).
- Intégration de la fiche règlementaire 73 : actes TO et ORT

Visualisateur / Liste des factures : possibilité par un double clic sur une facture, d'ouvrir son détail.

Médecin traitant / Feuille de soins : Accès à l'annuaire des professionnels de santé à partir du bouton T de la zone Parcours de soins.

Gestion des favoris :

- Mémorisation de la position des colonnes dans la liste des favoris.
- Possibilité de paramétrer la largeur des colonnes dans l'impression des favoris.

Journal des factures : Possibilité d'imprimer le journal des factures selon la période saisie en haut de l'écran.

Gestion des lots : Affichage du montant du lot sélectionné.

Corrections :

- Lors de la lecture d'anciennes cartes Vitale, l'année de naissance peut être sur 2 chiffres, et alors mal interprétée (en l'an 1100). Dans ce cas, lors de la création du dossier, un message surgissant prévient l'utilisateur de demander la mise à jour de la carte Vitale.
- Si une facture TLA provoque un échec de traduction lors du déchargement, un message prévient l'utilisateur qu'une facture est bloquée mais continue le déchargement et la traduction des autres factures en attentes.
- Suite à la réalisation de 2 factures TLA avec le même numéro et un contenu différent, la 2ème facture renumérotée apparaît bien uniquement dans le journal des factures, avec le statut "à imprimer", et non dans la liste des factures à transmettre.
- Si les informations de l'assurance maladie obligatoire en carte Vitale ne trouvent pas de correspondance dans la liste des organismes du poste de travail, un message bloque l'ouverture de la FSE en mode sécurisé. Un message prévient aussi l'utilisateur si une telle facture est déchargée du lecteur TLA. La télétransmission est bloquée si un lot ne peut être transmis pour cette raison.
- Si le bénéficiaire a un numéro SS commençant par 7 ou 8 (bénéficiaire d'une AME de base), l'écran des mutuelles est proposé automatiquement en 2ième page de FSE avec le bouton radio AME présélectionné.
- Correction de l'affichage des dates de couverture suite à la lecture de certaines cartes Vitale.
- La liste des natures d'assurance n'est plus doublée lorsque la date de prescription est modifiée.
- En mode dégradé, la facturation, pour un patient non exonéré de la MSA, accepte le taux à 70 %.
- La facturation d'un acte CCAM exonérant n'empêche plus de choisir une situation ALD en mode dégradé.

- Archivage des factures : Plus de problème pour imprimer une facture archivée. L'adresse du patient figure bien sur les états d'impression.
- Suite à une migration d'**AxiSanté 4** vers **AxiSanté 5**, si le prénom des patients était en majuscule dans **AxiSanté 4**, il l'est aussi dans la partie Assurance maladie d'**AxiSanté 5**. Désormais il est correctement reconnu et il n'y a plus de demande de mise à jour du dossier à la 1ère lecture Vitale après migration.